

AU-DELÀ DES PRINCIPES, DES VALEURS

Le colloque organisé par Éduc'alcool sur le projet de code d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques nous aura vraiment permis d'aller au fond des choses.

Bien sûr, il aura été, pour beaucoup de nos membres, une occasion de mener des débats d'une qualité remarquable. Mais il nous aura aussi permis de dépasser le stade nécessaire des discussions et des échanges, pour nous centrer sur les valeurs en lesquelles nous croyons.

Nos membres de l'industrie n'ont pas craint pas d'aborder les questions difficiles et les sujets délicats. C'est avec une grande ouverture d'esprit qu'ils ont participé aux échanges, ne craignant pas de faire valoir leurs opinions, mais ne se cantonnant pas dans leurs prises de position.

Il y a aussi le niveau de préparation des participants au colloque qui se doit d'être souligné. De toute évidence, ceux-ci ont pris la peine de réfléchir aux diverses options qui leur ont été soumises et ils ont défendu leur point de vue avec conviction ; apportant une contribution majeure aux débats.

Enfin nous avons pris conscience du fait que nous sommes dans un domaine en constante évolution. Ce qui est inacceptable aujourd'hui pourrait bien devenir la norme demain. Et ce qui est pratique courante de nos jours risque fort de ne plus avoir droit de cité dans quelque temps.

C'est ainsi que nous avons eu le mérite de ne pas nous enfermer dans des principes, mais d'adhérer à des valeurs que nous avons colligées dans un texte fondamental qui nous guidera dans nos comportements.

En vous proposant l'adoption d'un code d'éthique et en vous invitant à nous donner les moyens de le mettre en œuvre, nous ne faisons pas que rendre service à la société. Nous proposons aussi à nos membres de l'industrie une occasion unique de se rendre service à eux-mêmes.

Jean-Guy Dubuc
Président du conseil d'administration

ÉDUC'ALCOOL FAIT LE POINT SUR L'ALCOOL ET LA SANTÉ

Éduc'alcool a lancé une nouvelle monographie, entièrement remise à jour, de la série *Alcool et santé* : **Les effets de la consommation modérée et régulière d'alcool**. Cette nouvelle édition permet de poser un regard

de ces données car chaque personne est unique. Aussi, notre organisme a-t-il choisi de présenter certains repères d'importance situant l'étude dans le cadre d'un rapport global des consommateurs face à l'alcool.



Éduc'alcool répond ainsi à un besoin exprimé par les Québécois. De fait, les recherches ont fait ressortir que *l'alcool et la santé et les effets de l'alcool sur le corps humain* sont parmi les principaux champs d'intérêts des personnes sondées. C'est respectivement à 72 % et de 71% qu'elles ont exprimé leur intérêt pour en connaître davantage à ces sujets. En outre, sept Québécois sur dix estimant que *pris modérément l'alcool est bon pour la santé*, il importait à Éduc'alcool de préciser le contexte dans lequel on profitait des effets bénéfiques

scientifique sur la question dans un langage simple et accessible. Elle souligne que la consommation modérée et régulière d'alcool a généralement des effets bénéfiques pour la santé, particulièrement chez les femmes ménopausées et les hommes âgés de plus de quarante ans.

Toutefois, souligne le conseil d'administration d'Éduc'alcool dans son introduction, *il importe d'être extrêmement prudent dans la diffusion*

de la consommation modérée.

La publication est disponible chez Éduc'alcool. On peut se la procurer gratuitement par téléphone et par Internet. On la trouve également dans les succursales de la Société des alcools du Québec.

VERS UN CODE D'ÉTHIQUE POUR L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE L'ALCOOL

La prochaine assemblée générale d'Éduc'alcool sera le théâtre d'une décision qui fera date dans l'histoire de la responsabilité sociale de l'industrie québécoise des boissons alcooliques. C'est en effet à cette occasion que l'organisme adoptera son code d'éthique qui s'appliquera aux fabricants, détaillants, distributeurs et agents.

Résultat de plus de deux années de débats sérieux et approfondis, le projet de code dont le conseil d'administration recommande l'adoption à l'assemblée générale, en est de fait à sa quatrième version. On se souviendra que la discussion avait été lancée, il y a deux ans, par l'allocution du président à l'assemblée générale de 2003. Un premier projet a été soumis à la réflexion des membres qui l'ont enrichi. Cette consultation a donné naissance à une seconde version autour de laquelle les différents secteurs se sont réunis et ont pris position.

Par ailleurs, c'est en janvier dernier que se tenait à Montréal le grand colloque sur le projet de code d'éthique. Plus d'une



cinquantaine de membres d'Éduc'alcool, issus de divers secteurs de l'industrie, ont consacré leur journée à l'étude de la nouvelle version du code qui avait été soumise à leur réflexion.

Après l'allocution d'ouverture du président Jean-Guy Dubuc, les participants au colloque ont écouté les propos inspirants de Patrick Ricard, président-directeur général de Pernod-Ricard, dont l'engagement social est reconnu et qui considère



que le comportement de l'industrie doit tenir en trois mots : responsable, irréprochable et exemplaire.

Les débats animés par le chroniqueur bien connu Marc Laurendeau, se sont avérés riches et fructueux. Ils ont couvert l'ensemble des volets du projet : de ses fondements à ses modalités d'application en passant par le champ d'intervention et les engagements sociaux qu'il impose. De leurs interventions est née la recommandation du conseil d'administration.

Le code d'éthique verra le jour sous peu le jour.



À NOTER À VOTRE AGENDA

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉDUC'ALCOOL
LE MERCREDI 25 MAI 2005, À 17 H 30
À LA MAISON DU GOUVERNEUR.**

LE PARLEMENT FÉDÉRAL S'EST RENDU À LA RAISON :

IL N'Y AURA PAS D'ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE SUR LES BOUTEILLES D'ALCOOL

.....

Il y a quelques jours, le Comité de la santé de la Chambre des communes a recommandé au Parlement fédéral de ne pas adopter le projet de loi C-206 qui préconisait l'apposition d'étiquettes de mise en garde sur les bouteilles d'alcool.

Pourtant, quelques semaines plus tôt, c'est à une majorité de plus de 90 % que les députés avaient voté en faveur du projet de loi en deuxième lecture. Éduc'alcool a contribué à cette décision du comité parlementaire.

Un mémoire étoffé

De fait, notre organisme a produit et présenté un mémoire fort étoffé qui, sur la base de fondements scientifiques, démontrait l'inutilité des étiquettes de mise en garde comme moyen de modifier les comportements.

« Dans la meilleure des hypothèses, les étiquettes de mise en garde pourraient être un outil d'information, mais c'est le pire de tous les outils d'information », pouvait-on lire dans le mémoire de notre organisme.

Cinq motifs

Le document, qui a été défendu devant le comité parlementaire, faisait valoir cinq raisons pour lesquelles les étiquettes de mise en garde étaient non seulement inefficaces, mais aussi nocives. Il soulignait l'effet pervers des messages sans nuances qui caractérisent les étiquettes. Ce type de messages excessifs sur l'alcool provoque souvent des réactions contraires à celles que l'on vise. Il signalait aussi le fait que les étiquettes ne font que dramatiser à outrance un problème ; ce qui conduit les consommateurs à invalider les renseignements qu'elles véhiculent.

Après avoir évoqué le danger de la surexposition, Éduc'alcool a insisté sur le fait que cette mesure inefficace pourrait servir de prétexte pour dispenser les autorités d'investir dans les mesures qui sont vraiment efficaces. Finalement, l'organisme a rappelé que les étiquettes étaient une solution « made in USA » à un problème « made in USA »; elles servent en effet davantage à protéger l'industrie de l'alcool contre d'éventuelles poursuites plutôt qu'à renseigner les consommateurs.

Intervenir là où c'est nécessaire

Éduc'alcool a invité le gouvernement à agir là où c'est nécessaire : auprès des femmes à risque que nous ne sommes



pas en mesure de rejoindre par nos messages, auprès des conducteurs récidivistes et récalcitrants qui sont imperméables à nos actions et dans le domaine des effets de l'alcool sur la santé.

Le titre de notre mémoire ne laissait place à aucune ambiguïté : « Les étiquettes de mise en garde sur les bouteilles sont totalement inutiles et potentiellement nocives. Il y a mieux à faire dans le domaine de l'alcool ». Les députés nous ont entendus. Mais il est à parier que pour nous le débat est loin d'être fini.

À suivre donc.

LA DERNIÈRE CAMPAGNE DESTINÉE AUX ÉTUDIANTS :

DU PLAISIR AU PROBLÈME

La toute dernière campagne d'Éduc'alcool à l'intention des étudiants des cégeps et des universités n'est pas passée inaperçue. Désarmante de simplicité, elle illustre bien le plaisir de la consommation modérée et les problèmes engendrés par l'abus.

Ainsi, trois affiches avec de simples mots font passer les groupes visés d'une situation à l'autre. De la conversation (bla bla bla) au sommeil (zzzzz), de la cour (tu as un joli nom)

à la perte de mémoire (c'est quoi déjà ton nom) et de la recherche du lieu du party à celle des toilettes. Entre une situation et l'autre, des capsules de bouteilles d'alcool évoquent la consommation abusive.

Une campagne remarquée qui avait été testée auprès de groupes d'étudiants avant d'être produite et qui avait été largement retenue par les jeunes à qui elle est adressée.



LES CARTES DE NOËL D'ÉDUC'ALCOOL S'ENVOLENT

La tradition se poursuit. Chaque année, Éduc'alcool offre à des centaines de milliers de Québécois des cartes gratuites qui leur permettent à la fois de souhaiter un joyeux Noël à leurs parents et amis et leur rappeler que, même dans le temps des fêtes, la modération a bien meilleur goût.



Ce moyen de communication, qui est soutenu par une campagne d'affichage permet à Éduc'alcool de véhiculer un message qui lui est propre dans un environnement festif. Il ne cherche nullement à gâcher le plaisir des gens, mais simplement à rappeler que le plaisir se retrouve plus dans la dégustation et l'équilibre que dans l'effet et l'ivresse.

Cette année, le thème était le suivant : *Aux fêtes, montrez votre bon côté*. Et l'image proposait aux consommateurs un choix entre un fêtard levant agréablement sa flûte de champagne et le même personnage en situation d'abus. Plus d'un demi-million de cartes ont ainsi été placées dans des présentoirs de cartes gratuites dans des restaurants, des bars, des établissements culturels et de loisirs, des bibliothèques et dans les magasins de la SAQ.

Près de huit cartes sur dix ont trouvé preneur, ce qui est considéré comme un des taux de « sortie » les plus élevés qui soient. On évalue que chaque carte rejoint plus de deux personnes. Ainsi peut-on estimer de manière très prudente que plus d'un million de personnes ont été rejointes par le message.

UN TAUX DE SATISFACTION QUI DÉPASSE TOUTES LES PRÉVISIONS

Lorsque les résultats de la recherche menée par la firme CROP auprès d'un échantillon de parents qui avaient reçu le guide *Parler d'alcool avec ses enfants sans être dépassé* sont parvenus au secrétariat d'Éduc'alcool, la réaction a été immédiate : il devait y avoir une erreur. Vérifications et contre-vérifications faites, il n'y en avait pas. Les taux de satisfaction atteignaient bien des sommets jamais vus quel que soit le domaine sondé. On frôlait même les 99 % sous certains aspects.

Huit parents sur dix ont lu le guide presque entièrement et plus de neuf sur dix disent l'avoir conservé. Pour une publication diffusée gratuitement, c'est tout un exploit.

Alors que 93 % des parents l'ont trouvé adapté à leurs besoins, ils étaient, selon les questions, entre 95 % et 99 % à trouver le guide

pertinent et facile à lire. C'est dans les mêmes proportions qu'ils se sont dits satisfaits de la présentation, de la qualité des informations et de leur accessibilité.

Enfin, élément déterminant, 97 % d'entre eux le recommanderaient à d'autres parents.



Le succès du guide a par ailleurs dépassé nos frontières. De fait, quatre provinces - le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest - ont commandé une adaptation de la publication et la diffusent massivement.

Les commandes affluent de plusieurs pays, tandis que le Portugal et le Brésil en ont édité des versions nationales.

ÉDUC'ALCOOL PARTENAIRE DE L'INITIATIVE #TAXI

Saviez-vous qu'il vous suffit de composer #TAXI à partir de votre téléphone cellulaire pour que l'on vous mette en contact avec une compagnie de taxi qui vous enverra un véhicule si vous avez trop bu pour conduire ?

Peu importe la compagnie de taxi, peu importe la compagnie de téléphone, le service est universel. On vous envoie le premier taxi libre ou celui de la compagnie de votre choix.

La maison d'affichage NewAd met gratuitement ses espaces d'affichage non vendus à la disposition de ce programme.

C'est une initiative des compagnies Bell mobilité, Fido, Rogers sans fil et Telus mobilité. Elles ont associé l'Association canadienne des sociétés des alcools et un organisme dans chaque province. Au Québec, c'est tout naturellement Éduc'alcool qui s'est joint à la campagne en créant sa version française et en co-signant ses outils de communication.

Alors, un dernier p'tit coup...

Un dernier p'tit coup...

#TAXI
SUR VOTRE CELLULAIRE SEULEMENT

Vite un taxi ! N'importe où. N'importe quand. Suffit de faire #TAXI.

Juste un petit coup de téléphone cellulaire à #TAXI (8-8-2-9-8) et nous vous mettrons en ligne directe avec le premier taxi libre — ou compagnie de taxi de votre choix — dans n'importe quelle ville ou pays.

C'est plus rapide et plus efficace que de faire le 411, pour le même prix ou moins*. Et la ligne ne sera jamais occupée !

Pour rentrer à la maison rapidement et en toute sécurité, faites de #TAXI (8-8-2-9-8) votre dernier p'tit coup !

SERVICE OFFERT PAR : BELL MOBILITÉ, FIDO, ROGERS SANS FIL, TELUS. PRÉSENTÉ EN ASSOCIATION AVEC : A.S. ALCOOLS.

TROISIÈME ÉDITION DE L'IMPRO ÉDUC'ALCOOL-JUSTE POUR RIRE

À la suite du succès incontestable qu'ont connu les deux premières éditions de l'Impro Éduc'alcool-Juste pour rire, les deux organismes ont renouvelé leur partenariat pour une période de trois ans ; donnant ainsi le feu vert à la nouvelle édition du concours.



Avec des objectifs fort ambitieux d'augmentation à la fois du nombre d'écoles participantes, du nombre de jeunes acteurs qui s'engagent et du nombre de spectateurs à rejoindre, la troisième édition est en voie de surpasser les attentes des organisateurs.



Rappelons que le programme consiste à conduire les jeunes de différents établissements scolaires à former des équipes d'improvisation et à participer au tournoi d'impro dont un thème sur trois traite de la consommation d'alcool.

Des matchs inter-écoles sont organisés et les équipes gagnantes passent à la phase suivante pour finir par atteindre les demi-finales régionales, puis, pour les deux meilleures, la grande finale qui a lieu dans le cadre du Festival Juste pour rire. L'équipe gagnante affronte alors, honneur suprême, l'équipe des professionnels qui représente le Québec au concours international.

Ainsi, ce sont des jeunes qui parlent à d'autres jeunes de l'importance de la modération dans la consommation d'alcool. Le message ne vient pas d'en haut, mais de leurs pairs. C'est là sa force. Le projet permet à Éduc'alcool de soutenir la créativité des jeunes et de les rejoindre directement dans une activité des plus populaires.

Déjà 138 équipes inscrites nous ont permis de rejoindre plus de 85 000 jeunes. Et ce n'est pas fini.

ÉDUC'ALCOOL RENOUVELLE SA PRÉSENCE AU CARNAVAL DE QUÉBEC

Comme chaque année, Éduc'alcool assure la présence de son message au Carnaval de Québec. Notre organisme bénéficie en effet d'affiches d'abribus dans toute la région de la capitale portant ainsi son message lors des festivités.

Cet hiver a cependant vu Éduc'alcool produire un nouveau message. Après sept ans, l'affiche précédente avait certes bien vieilli, mais il était grandement temps de se renouveler.

C'est ainsi que tout en restant dans l'esprit des fêtes et du Carnaval, la nouvelle affiche rappelle tout simplement qu'on peut *Prendre un verre sans prendre une tasse*. Elle est illustrée par une main gantée dont l'index est entouré d'une ceinture fléchée.

Il paraît que même le Bonhomme a aimé ça !



RENDEZ-VOUS À BORDEAUX LE 21 JUIN À VINEXPO

MIEUX MANGER – MIEUX BOIRE : MÊME DÉMARCHE, MÊME RESPONSABILITÉ

Tous les membres d'Éduc'alcool qui seront présents à Bordeaux cette année à l'occasion de Vinexpo sont invités à participer au grand colloque organisé sur place, le 21 juin, par notre organisme en collaboration avec la Sopexa, dans le cadre de l'opération Savoir boire, savoir vivre.

Le thème qui a été retenu est brûlant d'actualité. De fait, le débat sur la malbouffe est omniprésent. Celui sur la place du vin (aliment ou drogue?) et des autres boissons alcoolisées, l'est tout autant. Nous avons donc choisi de faire la jonction entre les deux sujets, car il s'agit bien d'un même débat : celui de la lutte entre la qualité et la quantité. Évidemment, d'énormes intérêts économiques sont aussi en cause. Nous ne l'ignorons pas.

Aussi, au moment où l'on parle de plus en plus de la malbouffe et de l'abus dans l'alimentation, n'y a-t-il pas un parallèle à faire - et des alliances stratégiques à développer - entre les producteurs et les négociants d'alcool avec leurs collègues du monde de l'alimentation. Les messages éducatifs ne sont-ils pas les mêmes et n'ont-ils pas intérêt à s'associer pour le véhiculer ou du moins mener une réflexion commune sur les divers possibles ?

Coanimé par les présidents d'Éduc'alcool et de la Sopexa, Jean-Guy Dubuc et Dominique Chardon, le colloque, qui aura lieu dans la matinée sur les lieux mêmes de Vinexpo, comprendra trois parties :



L'alcool

La surconsommation et la malconsommation a un impact certain sur le produit, sur les producteurs, sur la santé et sur la culture de consommation. Un portrait des faits et conséquences sera dressé par Nicole Leymarie, directrice de l'Institut de recherches scientifiques sur les boissons (IREB) – France.

L'alimentation

La surconsommation et la malbouffe, la qualité de l'alimentation, ses impacts sur la santé, sur le plan économique et sur le plan culturel.

Un portrait des faits et conséquences sera dressé par Annemarie Huiberts, chercheuse à l'Institut néerlandais pour la promotion de la santé et la prévention des maladies (NIGZ) – Pays-Bas.

Le bien manger, et le bien boire

Les approches possibles et les pistes de solutions envisageables doivent être passées en revue. Sans doute la notion du développement de la culture du goût et de la culture de la qualité opposées à la culture de l'excès est-elle porteuse de promesses. Un exposé de cette approche sera fait par Hubert Sacy, directeur général d'Éduc'alcool - Québec.

Les exposés seront suivis par une période de discussions et d'échanges avant que les coanimateurs des débats en tirent les conclusions.

C'est un rendez-vous à Bordeaux le mardi 21 juin au matin.

CAMPAGNE PANCANADIENNE

La prochaine campagne commune de responsabilité sociale de l'ensemble des sociétés des alcools du Canada, aura pour thème : « Attendez d'avoir terminé votre activité motorisée avant de prendre un verre. Trois phases porteront sur les motomarines, les VTT et les motoneiges. Bref, sur la conduite en dehors des routes.

Des affiches seront notamment apposées dans les magasins de la Société des alcools du Québec. Elles seront cependant signées par Éduc'alcool.



BRÈVES

• Éduc'alcool et ses partenaires, la Ligue de sécurité du Québec, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et la Régie des alcools, des courses et des jeux sont convenus avec l'Association des restaurateurs du Québec et la Corporation des propriétaires de bars, tavernes et brasseries de relancer **Action Service**. Ce cours, qui s'adresse aux serveurs, directeurs et propriétaires d'établissements licenciés, les renseigne sur leurs responsabilités légales et réglementaires en matière de service des boissons alcoolisées, sur les moyens de prévenir la consommation excessive et sur la façon de repérer et de gérer un client qui aurait trop consommé. Contrairement à plusieurs autres provinces où il est obligatoire, au Québec, il est facultatif. Les partenaires se sont donnés un objectif commun : faire en sorte qu'au moins une personne par établissement ait suivi le cours d'ici trois ans.

• Au **Salon du livre de Montréal**, Éduc'alcool a mené cette année une expérience-pilote. Notre organisme était en effet présent avec un stand qui faisait la promotion du guide pour aider les parents à parler d'alcool avec leurs enfants. Ce projet a permis de constater la notoriété du guide et de recueillir des commentaires, pour l'essentiel très favorables, à son sujet.

• Avec l'Esplanade des jeunes sur Internet, Éduc'alcool a mené cette année un nouveau projet de mobilisation des maisons des jeunes du Québec dans le cadre du projet **S'entraider à modérer**. Il s'agit de conduire les animateurs des maisons à faire participer le plus grand nombre possible d'équipes de jeunes à un concours de création faisant la promotion de la modération dans la consommation d'alcool. Les œuvres sélectionnées se retrouveront sur un site Internet.

• Éduc'alcool a participé activement à la **table ronde sur les politiques de l'alcool** au Canada, qui regroupait, à l'invitation du Centre canadien de lutte à l'alcoolisme et aux toxicomanies, les principales organisations œuvrant dans ces domaines au pays. Cette réunion a permis une mise en commun des approches et des préoccupations. Éduc'alcool s'est pleinement retrouvé dans les conclusions de ces deux jours de mise en commun.

• Éduc'alcool a soutenu cette année encore le programme de prévention secondaire, rebaptisé **Alcochoix +**. Ce programme aide les personnes qui craignent de perdre le contrôle de leur consommation à la limiter sur le long terme. Notre organisme assure la publicité de ce programme fort efficace et dont les résultats sont spectaculaires.

• À la suite de représentations faites par son membre associé Alcotest Québec, Éduc'alcool a réactualisé sa position sur les **alcotests portatifs**. À partir du moment où ces instruments de mesure du taux d'alcoolémie sont reconnus comme étant fiables et relativement précis, notre organisme considère qu'ils peuvent constituer un moyen efficace parmi d'autres pour réduire les méfaits pouvant survenir suite à une consommation excessive, notamment pour contrer la conduite en état d'ébriété.

• Éduc'alcool a été l'un des trois commanditaires majeurs de **Rond Point 2005**, le grand rendez-vous décennal du monde des toxicomanies au Québec. C'est Louise Nadeau, membre du CA d'Éduc'alcool, qui était la présidente d'honneur de cet événement de trois jours à la tribune duquel se sont succédés tous les intervenants majeurs du domaine au Québec. Deux ateliers ont porté sur Éduc'alcool. L'un sur

le programme parents-enfants et l'autre sur le développement de la culture du goût au détriment de celle de l'ivresse.

• Éduc'alcool et la Régie des alcools, des courses et des jeux ont tenu un stand commun au **Salon de l'organisateur** qui s'adresse aux personnes et organismes qui organisent des événements publics et au **Salon RestHôte** qui s'adresse tout particulièrement aux professionnels de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie. Le stand faisait la promotion du programme Action service, de Savoir recevoir, le guide d'Éduc'alcool pour les hôtes de réceptions et d'événements ainsi que de notre publication sur les dangers du calage d'alcool pour les deux salons. Un franc succès.

• Julie Bélanger, de l'Université de Sherbrooke, récipiendaire de la **Bourse Marie-Soleil-Tougas** que remet Éduc'alcool à des étudiants en toxicomanie pour leur permettre de faire un stage de perfectionnement, a passé trois mois à la Fondation du Levant, un centre de traitement à Lausanne en Suisse. Dans une lettre adressée à notre organisme, Julie signale que son stage lui a permis d'atteindre les objectifs de formation qu'elle poursuivait. « Mon séjour m'a permis de comparer les pratiques du Québec à celles de la Suisse. J'ai de plus découvert une culture qui se rapproche de la nôtre à plusieurs niveaux. L'expérience restera gravée dans ma tête et dans mon cœur », a-t-elle écrit.

• La **situation financière** d'Éduc'alcool est toujours au beau fixe. Certes, le conflit de travail à la SAQ a eu un effet sur les revenus de 2004-05, mais les dépenses ayant été réduites en conséquence et la gestion demeurant fort rigoureuse, cela n'a en rien affecté l'équilibre budgétaire de notre organisme.

**NOUVELLES
NOUVELLES
Éduc'alcool**

BULLETIN D'INFORMATION

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Conseil d'administration :

Jean-Guy Dubuc, Robert Demoy,
Sylvain Laporte, Raynald Thériault,
Louise Nadeau, Valérie Bizier,
Charles Côté, Loïc Lefebvre, Jocelyn Tremblay

Direction générale :

Hubert Sacy

Comité de rédaction :

Jean-Guy Dubuc, Hubert Sacy, Sonia Duguay

Adresse de correspondance :

606, rue Cathcart, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 1K9

Téléphone : (514) 875-7454

Télécopieur : (514) 875-5990

Courriel : info@educalcool.qc.ca

Internet : www.educalcool.qc.ca